

PROCÈS-VERBAL DE LA CENT SOIXANTE-CINQUIÈME SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC,
tenue à Saint-Romuald le dix-huit septembre deux mille quatorze
sur la convocation de la secrétaire générale

Sont présents madame Diane Vincent, présidente du conseil d'administration, monsieur Robert Keating, président-directeur général, madame Claire Bilodeau, madame Reine Cayer, monsieur Bernard Deshaies, madame Jacynthe Gagnon, madame Françoise Godin, monsieur Norman Johnston, madame Nathalie Kerbrat, monsieur Gilles Lavoie, madame Marie-Christiane Lecours, monsieur Pierre Lemieux, monsieur Christian Overbeek, monsieur Charles-Félix Ross, membres, et M^e Renée Saint-Hilaire, secrétaire générale.

La séance débute vers 9 h 50.

-----ooo0ooo-----

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est adopté, sur proposition de [REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ]:

01 Adoption de l'ordre du jour

Décision

02 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 20 juin et 6 août 2014

03 Politique sur la gestion des plaintes, modifications

04 Programme d'appui à la diversification et au développement régional, modifications

05 Détermination et quantification du niveau des réserves de La Financière agricole du Québec pour les programmes Agri et ASRA, présentation des actuares et orientations

Discussion

06 Sujets découlant des procès-verbaux précédents

- Plan d'exploitation 2014-2015, suivi
- Pistes de développement du secteur agroalimentaire, rôle du conseil d'administration

07 Rapport de la direction :

- Saison de récolte 2014 – état de situation
- Travaux préparatoires relatifs au processus d'établissement du prochain cadre financier de la FADQ
- Vérification en ressources informationnelles

08 Tableau de bord au 31 juillet 2014

09 Rapport d'étape du Groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture au Québec, présentation

Rapport des comités

- 10 Rapport du comité des services à la clientèle :
- Sondage pour les programmes de financement et d'assurance récolte, présentation des résultats
 - Politique sur la gestion des plaintes :
 - Synthèse 2013-2014 sur l'application de la Politique sur la gestion des plaintes
 - Rapport annuel 2013-2014 sur la Politique sur les demandes de révision
 - Comptes rendus des Comité de révision et Comité d'examen des appels pour l'exercice financier 2013-2014, dépôt
 - Bilan 2012-2013 des appels personnalisés pour la clientèle – Agri-Québec et Agri-investissement, dépôt
 - Mesures découlant des compressions budgétaires, suivi

Dépôt de documents pour information

- 11 Lettre au ministre sur le Budget 2014-2015
- 12 Rapport de la Vice-présidence aux assurances et à la protection du revenu au 31 août 2014
- 13 Rapport de la Vice-présidence au financement au 31 août 2014
- Données préliminaires concernant le financement des entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation au 31 août 2014
- 14 Programme d'avances aux entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles du MAPAQ, état du remboursement
- 15 Évolution du taux d'arrérages 1994-2014
- 16 Rapport annuel 2013-2014 de La Financière agricole du Québec
- 17 Dépliant «Des semences non traitées aux néonicotinoïdes»
- 18 Revue de presse
- 19 Calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques

- 20 Varia :
- Attentes gouvernementales 2014-2015
- 21 Date de la prochaine séance
- 22 Levée de la séance

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LES 20 JUIN ET 6 AOÛT 2014

Le projet de procès-verbal de la cent soixante-troisième séance du conseil d'administration de La Financière agricole du Québec tenue le 20 juin 2014 ainsi que celui de la cent soixante-quatrième séance du conseil d'administration de La Financière agricole tenue le 6 août 2014 ont été transmis à chacun de ses membres avec l'avis de convocation et IL EST RÉSOLU, sur proposition [REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ], QUE le procès-verbal de la séance du 20 juin 2014 soit adopté avec modifications et que le procès-verbal du 6 août 2014 soit adopté.

Résolution
N° 1186

[REDACTED]
[REDACTED]. Les modifications proposées à la politique viennent donc préciser davantage les rôles et responsabilités de chacun des intervenants dans le processus.

En outre, la notion de plainte est précisée, et ce, afin de permettre de mieux la distinguer d'une demande de révision.

POLITIQUE SUR LA GESTION DES PLAINTES, MODIFICATIONS

Résolution
N° 1187

[REDACTED],
IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED]
[REDACTED] :

QUE les modifications à la Politique sur la gestion des plaintes déposées à la présente séance soient adoptées.

Monsieur Ernest Desrosiers, vice-président au financement, se joint à la séance pour le prochain sujet.

Adopté en septembre 2013, le Programme d'appui à la diversification et au développement régional permet d'appuyer financièrement les entreprises agricoles et les producteurs-transformateurs favorisant ainsi le développement régional et l'occupation du territoire. Un bilan de l'application du programme en date du 28 juillet 2014 pour chacun des trois volets est déposé. Le financement autorisé totalise 12,3 M\$.

Le programme actuel prévoit un mécanisme d'appel des projets à des périodes données, de même que l'évaluation conjointe des projets par des représentants de la société et du MAPAQ. Afin de faciliter l'accessibilité au programme et d'en alléger l'administration, il est proposé de supprimer le processus d'appel des projets de façon à traiter les dossiers en continu, dans le respect du budget alloué, et de confier leur analyse à la société. Le suivi approprié sera assuré auprès du ministère. Des communications de promotion du programme sont prévues en collaboration avec le ministère à l'occasion de ces assouplissements.

PROGRAMME D'APPUI À LA DIVERSIFICATION ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, MODIFICATIONS

ATTENDU QUE [REDACTED]
[REDACTED];

ATTENDU QUE [REDACTED]

[REDACTED];

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par

[REDACTED] :

Résolution
N° 1188

1° QUE les modifications au Programme d'appui à la diversification et au développement régional déposées à la présente séance soient adoptées;

2° QUE soit fixée au 18 septembre 2014 la date de l'entrée en vigueur de ces modifications.

Madame Francine Jacques, vice-présidente aux affaires corporatives, se joint à la séance pour le prochain sujet.

Messieurs Marc-Antoine Vaillant, associé, Les Services actuariels SAI, et Stéphane Lamoureux, analyste en actuariat, se joignent aux administrateurs.

[REDACTED]
[REDACTED].

[REDACTED]
[REDACTED].

[REDACTED]
[REDACTED].

[REDACTED]
[REDACTED].

[REDACTED]
[REDACTED].

[REDACTED]
[REDACTED].

Les actuaires répondent aux questions et fournissent les explications requises avant de quitter avec les remerciements des administrateurs.

[REDACTED]:

**DÉTERMINATION ET QUANTIFICATION DU NIVEAU DES RÉSERVES DE
LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC POUR LES PROGRAMMES AGRI
ET ASRA, PRÉSENTATION DES ACTUAIRES ET ORIENTATIONS**

ATTENDU QUE [REDACTED]
[REDACTED];

ATTENDU QU'[REDACTED]
[REDACTED];

ATTENDU QUE [REDACTED]
[REDACTED];

ATTENDU QUE [REDACTED]
[REDACTED];

Résolution
N° 1189

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par
[REDACTED]:

1° QUE le conseil d'administration prenne acte de l'analyse actuarielle visant à évaluer le niveau de la réserve que la société devrait détenir à l'égard de l'assurance stabilisation des revenus agricoles et des programmes Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-Québec pour les années futures;

2° QUE le conseil d'administration reçoive positivement la recommandation de la direction de privilégier une couverture de 93 % des scénarios adverses sur une période de trois ans;

3° QUE le conseil d'administration confie au président-directeur général le mandat de porter cette question à l'attention du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de lui faire rapport sur les options que les autorités gouvernementales considéreraient recevables.

SUJETS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

– Plan d'exploitation 2014-2015, suivi

Le Plan d'exploitation 2014-2015 de La Financière agricole, modifié à la séance du 6 août dernier, a été transmis au ministre responsable. Quelques ajustements y seront apportés à la lumière des commentaires formulés par le ministre :

- l'introduction de l'objectif de simplification des programmes dans le cadre des travaux du groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture au Québec;
- l'augmentation à 10 % de la part du financement accordé aux productions non traditionnelles, émergentes ou écologiques.

[REDACTED].

[REDACTED].

– Pistes de développement du secteur agroalimentaire, rôle du conseil d'administration

[REDACTED].

Les autres sujets nécessitant un suivi sont de nouveau inscrits à l'ordre du jour.

RAPPORT DE LA DIRECTION

– Saison de récolte 2014 – état de situation

Mis à part quelques situations exceptionnelles, la saison de récolte 2014 s'annonce bonne. La société sera attentive aux impacts que pourrait entraîner le gel annoncé pour la nuit prochaine sur l'ensemble du territoire québécois.

– Travaux préparatoires relatifs au processus d'établissement du prochain cadre financier de la FADQ

[REDACTED].

– Vérification en ressources informationnelles

[REDACTED].

 Madame Francine Jacques se joint de nouveau à la séance pour le prochain sujet.

TABLEAU DE BORD AU 31 JUILLET 2014

Le tableau de bord au 31 juillet 2014 est déposé. Madame Jacques en fait la présentation.

Les résultats financiers indiquent un excédent prévisible de 304 M\$, une augmentation de 9 M\$ par rapport au budget initial.

À la demande du conseil, l'évolution des montants engagés dans le cadre du Programme d'appui à la diversification et au développement régional sera présentée dans le tableau de bord. Une révision de divers éléments mesurés ou présentés à titre informatif sera réalisée.

 Monsieur Jean-François Brouard, vice-président aux assurances et à la protection du revenu, se joint à la séance pour le prochain sujet.

RAPPORT D'ÉTAPE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SÉCURITÉ DU REVENU EN AGRICULTURE AU QUÉBEC, PRÉSENTATION

Le Rapport d'étape du Groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture au Québec est déposé.

Monsieur Brouard rappelle que le groupe de travail, composé de représentants de la FADQ, de l'UPA, du MAPAQ, de l'Université Laval et de Solidarité rurale, a pour mandat de faire des recommandations au ministre responsable pour une adaptation des outils de gestion des risques destinés aux entreprises agricoles. [REDACTED].

[REDACTED].

 Le comité des services à la clientèle a tenu une séance le 21 juillet 2014.

Monsieur Pierre Lemieux, président du comité, fait rapport au conseil d'administration.

RAPPORT DU COMITÉ DES SERVICES À LA CLIENTÈLE

– Sondage pour les programmes de financement et d'assurance récolte, présentation des résultats

La société a réalisé, au printemps 2014, un sondage téléphonique auprès de producteurs agricoles clients de la société pour mieux connaître les besoins de ses clients en financement et en assurance récolte.

Pour ces deux produits, le sondage consistait principalement à sonder les perceptions de clientèles spécifiques sur les programmes de financement et d'assurance récolte, à mesurer le degré de connaissance du client en ce qui concerne le programme auquel il ne participe pas et pour lequel il est admissible ainsi qu'à déceler, le cas échéant, l'existence d'opportunités d'affaires.

[
].

[
].

Le programme ASREC, et plus particulièrement ses composantes, pourrait être mieux connu des producteurs.

Les informations recueillies permettront d'identifier plus efficacement les besoins des clients potentiels, d'améliorer les communications liées à la promotion des produits et services et d'augmenter le nombre de participations aux programmes. [
].

– Politique sur la gestion des plaintes

- Synthèse 2013-2014 sur l'application de la Politique sur la gestion des plaintes

Le rapport sur l'application de la Politique sur la gestion des plaintes 2013-2014 est déposé.

Le nombre de plaintes reçues entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014 s'élève à 133. La répartition des plaintes par programme et par produit indique qu'elles concernent majoritairement le Programme d'assurance récolte - système collectif et proviennent principalement de clients relevant du Centre de services d'Alma. Le principal motif d'insatisfaction est lié au règlement « Foin » 2013.

- Rapport annuel 2013-2014 sur la Politique sur les demandes de révision

Le Rapport annuel 2013-2014 sur l'application de la Politique sur les demandes de révision est déposé.

Au cours de cet exercice financier, 16 demandes de révision de décisions rendues en assurance et protection du revenu ont été reçues. Une seule demande de révision a été reçue en financement, mais deux dossiers ont été traités par le comité de révision. Le comité a pris connaissance d'informations additionnelles sur les modifications apportées aux décisions initialement rendues par la société.

- Comptes rendus des Comité de révision et Comité d'examen des appels pour l'exercice financier 2013-2014, dépôt

Les comptes rendus des décisions prises à l'égard des demandes soumises au Comité de révision pour les produits « Assurances, Protection du revenu et Financement », et du Comité d'examen des appels – Programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, pour l'exercice financier 2013-2014 sont déposés.

– **Bilan 2012-2013 des appels personnalisés pour la clientèle – Agri-Québec et Agri-investissement, dépôt**

Une opération d'appels personnalisés auprès des clients admissibles aux programmes Agri-Québec et Agri-investissement a été réalisée en 2012. Cette mesure ponctuelle visait à expliquer les bénéfices de ces programmes, d'augmenter le taux de participation et à connaître les raisons ayant amené les producteurs à ne pas y adhérer.

Les principales raisons invoquées par ces derniers sont la méconnaissance du fonctionnement des différents programmes et l'oubli de donner suite à l'avis de dépôt qui leur a été transmis.

Le taux de participation aux programmes n'a cessé d'augmenter pour atteindre un taux de 93 % pour l'année de participation 2011 alors que le pourcentage du montant admissible effectivement déposé dans un compte atteint 97 %. Le taux de participation des entreprises agricoles québécoises aux programmes se compare avantageusement à celui des autres provinces.

– **Mesures découlant des compressions budgétaires, suivi**

Monsieur Keating a rencontré les membres du comité pour faire le point sur la mise en place des mesures de compressions budgétaires, notamment sur la gestion serrée du rappel des employés saisonniers et les allègements aux procédures de suivi et de contrôle en assurance récolte qui devraient diminuer la charge de travail. Ces actions ne devraient pas avoir pour effet d'augmenter le niveau de risques organisationnel.

[REDACTED] revient sur l'indemnisation 2013 pour la protection Foin en assurance récolte pour le foin dans la région du Bas-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Monsieur Keating confirme qu'à la lumière de nouvelles informations, la société a jugé nécessaire de reconsidérer le calcul des pertes. Le dossier est en voie de finalisation.

LETTRÉ AU MINISTRE SUR LE BUDGET 2014-2015

La lettre sur la situation budgétaire de la société transmise au ministre responsable par la présidente du conseil le 8 août 2014 est déposée.

RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE AUX ASSURANCES ET À LA PROTECTION DU REVENU AU 31 AOÛT 2014

Le rapport de la Vice-présidente aux assurances et à la protection du revenu au 31 août 2014 est déposé.

RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENCE AU FINANCEMENT AU 31 AOÛT 2014

Le rapport de la Vice-présidence au financement au 31 août 2014 est déposé.

– Données préliminaires concernant le financement des entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation au 31 août 2014

Des données détaillées sur le financement des entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation sont déposées.

En date du 31 août 2014, plus de 328 M\$ ont été autorisés en financement dont un montant de 174,5 M\$ est admissible à la contribution au paiement de l'intérêt.

PROGRAMME D'AVANCES AUX ENTREPRISES ADMISSIBLES À LA STRATÉGIE DE SOUTIEN À L'ADAPTATION DES ENTREPRISES AGRICOLES DU MAPAQ, ÉTAT DU REMBOURSEMENT

Des statistiques au 31 août 2014 sur le remboursement de la première tranche exigible des avances consenties dans le cadre du Programme d'avances aux entreprises admissibles à la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles du MAPAQ sont déposées. Elles indiquent un solde à recevoir d'environ 324 000 \$ sur un montant remboursable de 3 M\$.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ARRÉRAGES 1994-2014



RAPPORT ANNUEL 2013-2014 DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

La version finale du Rapport annuel 2013-2014, signée par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vue de son dépôt à l'Assemblée nationale, est déposée.

DÉPLIANT «DES SEMENCES NON TRAITÉES AUX NÉONICOTINOÏDES»

Un dépliant produit par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur l'utilisation de semences non traitées aux néonicotinoïdes dans les grandes cultures est déposé. Il y est précisé que la société indemniserait une entreprise pour d'éventuelles pertes non récurrentes liées aux ravageurs des semis à l'égard des superficies assurées à l'assurance récolte, et ce, même si les semences n'étaient pas traitées aux néonicotinoïdes.

REVUE DE PRESSE

La revue de presse couvrant la période du 19 juin au 17 septembre 2014 est déposée.

CALENDRIER DE DIFFUSION DES PUBLICATIONS ET DES PRINCIPALES ACTIVITÉS PUBLIQUES

Le calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques, tel qu'actualisé, est déposé.

VARIA

– **Attentes gouvernementales 2014-2015**

Les attentes gouvernementales signifiées aux titulaires d'un emploi supérieur pour l'année 2014-2015 sont déposées et présentées par monsieur Keating. Elles reflètent les orientations gouvernementales, notamment en matière de contrôle des dépenses, d'effectifs et d'efficacité.

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière est prévue le vendredi 7 novembre 2014.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée vers 15 h 25.

Original signé par Diane Vincent

Présidente du conseil

Original signé par Robert Keating

Président-directeur général

Original signé par Jacynthe Gagnon

Original signé par Renée Saint-Hilaire

secrétaire générale